



L'information en matière de brevets et son importance pour favoriser l'innovation et constituer une base technologique mûre et solide au plan national

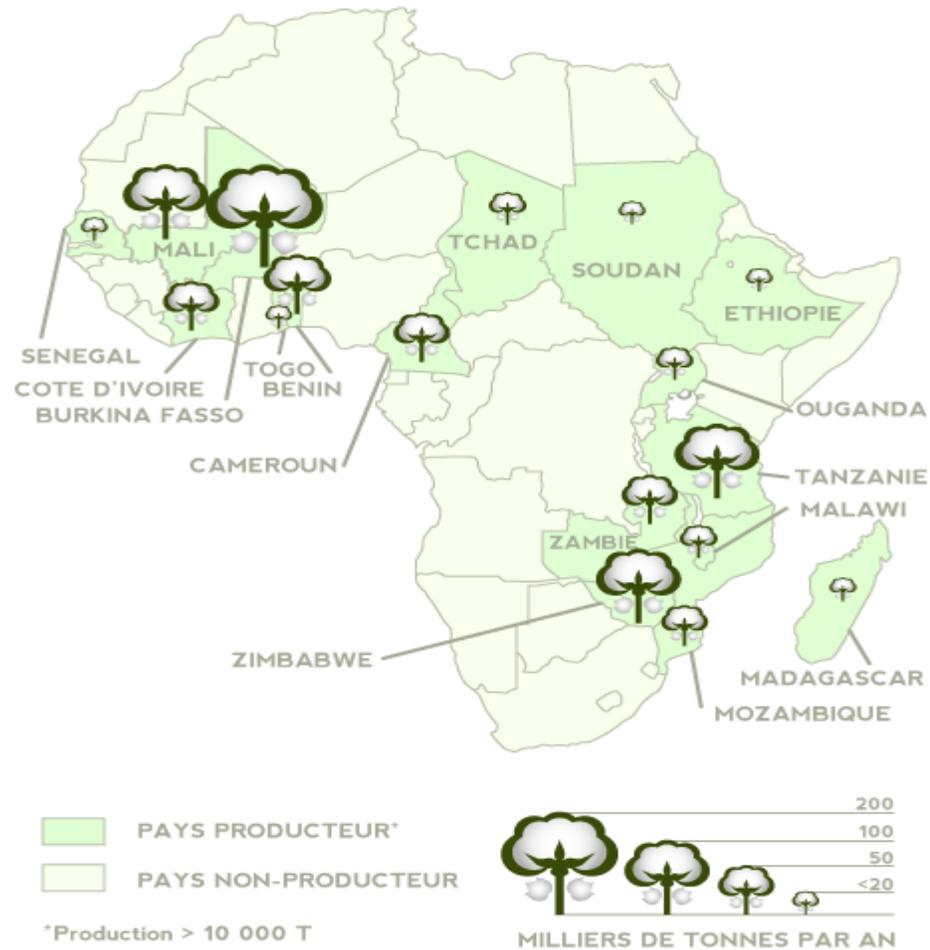
Elangi Botoy Ituku
Ouagadougou – Le 14 mai
2018

Sommaire

- Quelques exemples de promotion d'innovation
- Le système des brevets
- Les conditions de brevetabilité
- L'information en matière des brevets
- L'utilité de l'information en matière de brevets
- Conclusion

Exemple dans le domaine du coton

PRODUCTION ANNUELLE DE COTON 2009



Un champ de coton



(suite)



(suite)



(suite)



Problème de l'Afrique: transformer le coton (machine de filature)



Moyen technique de transformation du coton



Machine de tricotage circulaire et rectiligne



Vêtements (produits finis)



Exemple d'outils agricoles



(suite)

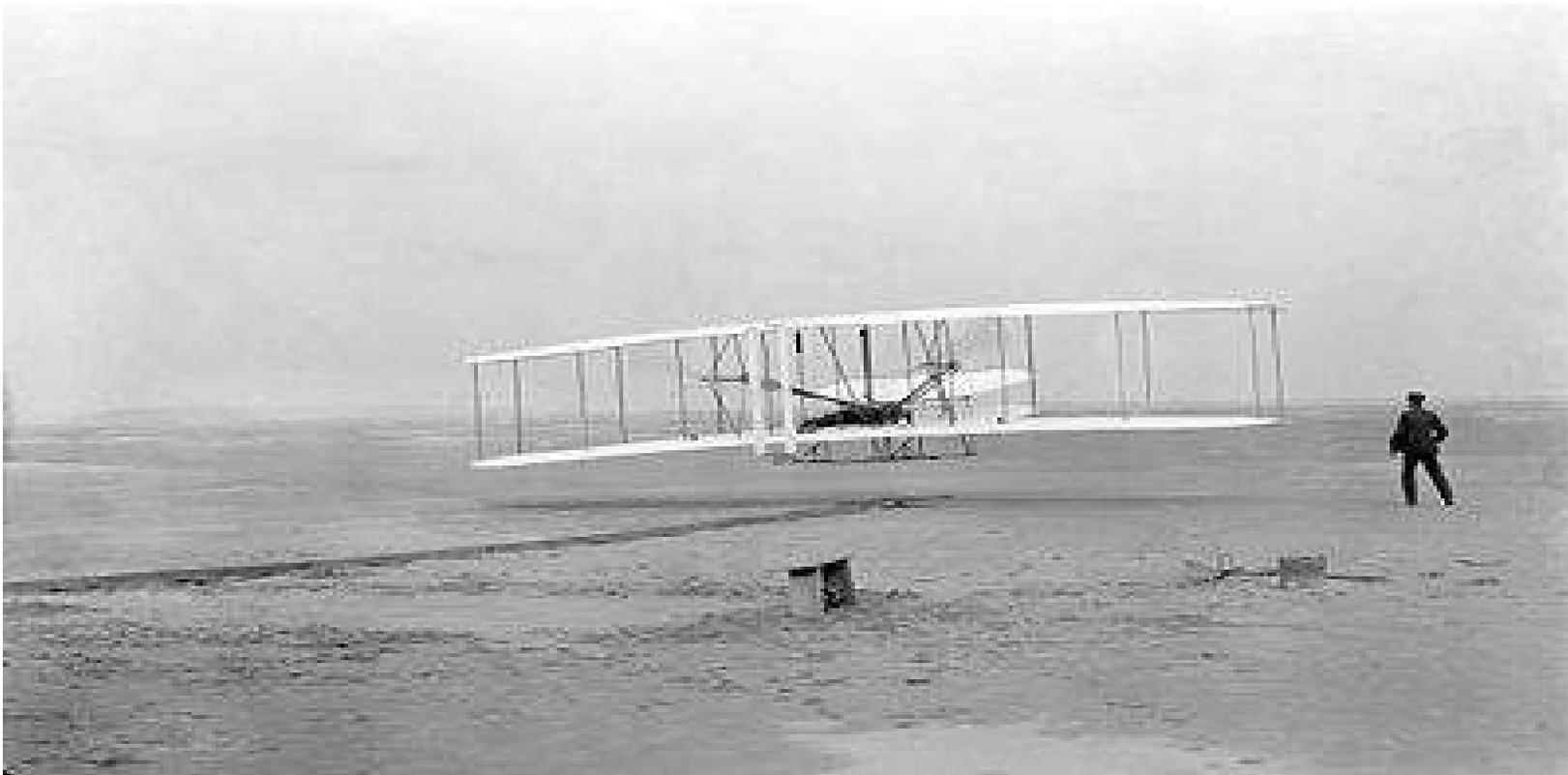


(suite)





Exemple d'avion: - Flyer, premier avion des frères Wright (Décembre 1903): *59 secondes*



-Spirit of Saint-Louis (Avion de Charles Lindbergh, 1927: 33 heures et 30 minutes de New York à Paris)



-Airbus A380 (premier décollage en avril 2005; 7 heures Paris-New York)



- L'innovation est le **moteur** qui conduit l'économie d'un pays, d'une région ou d'un continent; un grand générateur d'emplois (voir le Plan national de la PI)
- L'innovation est l'espace entre un **problème** et une **solution** dans une société donnée, par conséquent, cruciale pour le développement économique, énergétique, industriel, artisanal, touristique, social, des investissements, du secteur privé, etc. (d'où, **l'identification** des problèmes ou des besoins réels de cette société)
- L'innovation se base sur une solution technique antérieure qu'elle développe ou transforme (d'où, la mobilisation importante des ressources **humaines et financières**)

Le système des brevets

■ Comporte deux fonctions:

■ **La protection:** Territoriale (pays ou région) et limitée dans le temps (20 ans, art. 33 ADPIC)

■ **La divulgation/publication:** Mondiale (la publication des brevets n'est pas limitée dans le temps et dans l'espace)

■ Les Burkinabè peuvent donc accéder aux brevets (l'information technique) publiés PARTOUT dans le monde pour promouvoir l'innovation au Burkina Faso

Les conditions de brevetabilité

- Pour être brevetée, une invention/innovation doit:
- Etre **nouvelle**
- Impliquer une **activité inventive**
- Etre susceptible **d'application industrielle**

L'information en matière de brevets

- Tout ce qui est contenu (publié) dans un document de brevet: Données bibliographiques, description, revendications
- Une clé indispensable/ressource incontournable pour promouvoir l'innovation (cf. citations de brevets antérieurs dans une demande de brevet)
- Est largement accessible grâce aux bases de données (gratuites et payantes) sur internet (PATENTSCOPE et ASPI)

L'utilité de l'information en matière de brevets

- **Eviter de réinventer la roue** (Centres de recherche, universités, inventeurs, ingénieurs, Gouvernement (Ministères appropriés), etc.)
- Connaître la situation juridique d'un brevet (mandataires en propriété intellectuelle, PME, Chambre de commerce, inventeurs, etc.: le brevet est-il protégé au Burkina Faso ou tombé dans le domaine public dans ce pays ?)
- Créer un partenariat grâce aux données commerciales mentionnées dans la page des données bibliographiques (PME, Ministère du Commerce et des PME, Chambre de commerce, etc.)

Conclusion

- L'utilisation concrète et systémique de l'information en matière des brevets dans un pays jette les bases du développement notamment artisanal, industriel, énergétique, économique et social, ce qui va peu à peu doter le pays d'une base technologique **MÛRE, SOLIDE et VIABLE**
- L'utilisation de l'information en matière des brevets devrait être axée sur **le plan national du développement de la propriété industrielle** (le pays a-t-il un tel plan national? Quels sont les domaines prioritaires de l'Etat? Sinon, il faudrait se baser sur la dénomination des ministères y relatifs pour commencer à organiser l'exploitation de l'information en matière de brevets)
- La réussite de cette utilisation dépend d'une forte mobilisation de toutes les ressources (financières et humaines) et de l'appui substantiel du gouvernement aux activités de R&D

Suite (Conclusion)

- Une fois que la promotion de l'innovation devient effective au Burkina Faso, il y aura alors:
 - Une maîtrise effective des *domaines techniques et scientifiques* exploités (ces domaines ne seront plus des mystères inaccessibles)
 - Une maîtrise *effective* des ressources naturelles du pays *par les nationaux (dans les domaines exploités)* et participation effective du génie national à l'économie mondiale du savoir technique et scientifique
 - *Un relèvement des niveaux de vie, plein emploi* et conditions de progrès et de développement socio-économique
 - **Une base technologique mûre et solide au plan national**

Merci de votre attention!

Ituku.elangibotoy@wipo.int